

AVIS N° 226-2026 / DCBR / DG

TPBF 6,50 % 2023-2033

**Paie ment des intérêts semestriels et
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le **12 octobre 2026**, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50 % 2023 - 2033 » pour un montant global net d'impôt de **4 045 156 025** (quatre milliards quarante-cinq millions cent cinquante-six mille vingt-cinq FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : CORIS BOURSE, 01 BP 6585 Ouagadougou 01, Tél. : (226) 25 33 14 85, Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 24 septembre 2026

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

